

# Discours de M. Valéry Giscard d'Estaing à Strasbourg, notamment sur le bilan de son action pour l'Alsace et ses engagements pour l'emploi, la croissance, les entreprises, vendredi 3 avril 1981.

Monsieur le maire, monsieur le ministre, mes chers amis de Strasbourg et du Bas-Rhin, je suis déjà venu autrefois à Strasbourg pour des élections présidentielles. J'ai participé, en effet, certains de vous s'en souviennent peut-être, en 1965, à la campagne `campagne électorale` pour le Général de Gaulle, en 1969 à la campagne pour le Président Pompidou, et en 1974 à une campagne pour un nouveau candidat. Chaque fois, notre candidat l'a emporté et ainsi Strasbourg a toujours eu raison. Je suis convaincu que, cette fois-ci encore, Strasbourg aura raison, comme d'ailleurs le Bas-Rhin tout entier, et, si vous me permettez de le dire, comme Ringeldorf.

- Merci, monsieur le maire, et, en même temps, mon cher président, pour votre présentation éloquente et chaleureuse. Je vous ai connu lorsque vous exerciez de très hautes responsabilités dans l'Etat et lorsque vous aviez à faire face aux difficultés, aux angoisses que traversait notre pays. Je sais avec quelle dignité, avec quelle fermeté et avec quel sens de l'intérêt national vous l'avez fait alors. Ceci me donne que plus de -prix au jugement bienveillant qui vient d'être à l'instant le vôtre.

- Je compte, ce soir, après ces réunions qui se tenaient jadis, y compris la dernière, dans la salle traditionnelle de l'Aubette, où il y avait une atmosphère typiquement strasbourgeoise, alsacienne et, par la force du décor, plus intime que celle-ci, au-cours desquelles j'avais pris vis à vis de vous un certain nombre d'engagements vis à vis de l'Alsace, vis à vis de la France puisqu'en 1974 c'est à Strasbourg que j'avais présenté mon programme pour le septennat, je compte dis-je, ce soir vous rendre compte.

- Je m'excuse, ce sera un peu long mais je crois que c'est une exigence légitime en démocratie que de savoir si ce qui vous a été dit et qui figure dans les documents, dans les publications de l'époque, a été effectivement tenu pour l'Alsace et pour la France. Ensuite, je vous dirai ce que je vous propose comme orientations nouvelles pour un septennat nouveau 1981 - 1988.\

D'abord, les engagements vis à vis de l'Alsace. Quand j'ai pris mes fonctions en 1974, j'ai été frappé par l'inadaptation, par les insuffisances de notre politique de développement régional. J'ai observé, par exemple, que certaines des régions les plus défavorisées de notre pays - je pense à la Corse, je pense au Massif central, je pense au grand Sud-Ouest - n'étaient pas considérées comme prioritaires et que des régions vigoureuses comme la vôtre étaient délaissées par les budgets d'investissements publics. Que dirait-on, et je parle ici dans une salle des sports, d'une équipe qui oublierait à la fois de soigner ses blessés et qui négligerait d'entraîner ses meilleurs joueurs ?

- C'est pourquoi nous avons entrepris une politique pour la Corse, pour le Massif central, pour le grand Sud-Ouest, mais aussi je suis venu en 1976 proposer une politique pour l'Alsace, une politique à 3 volets: rattraper le retard des équipements de base, soutenir le dynamisme de l'économie alsacienne face au Rhin, reconnaître la forte personnalité culturelle de l'Alsace.\

Le retard des équipements de base a été rattrapé et je me contenterai de citer quelques exemples sous le contrôle attentif, d'ailleurs, de M. le ministre des transports `Daniel Hoeffel`, président du Conseil général du Bas-Rhin et chargé. par mes soins. de veiller à la bonne

président du conseil général de vos deux départements, par mes soins, de venir à la bonne exécution du programme pour l'Alsace.

- En francs constants, en francs qui ont la même valeur, le total des crédits d'investissements de l'Etat en faveur de l'Alsace a augmenté de 77 % entre 1974 et 1980 et le nombre des lignes téléphoniques existant dans vos deux départements a plus que doublé et celui des piscines couvertes a triplé, 18 terrains de football ont été inaugurés chaque année et, parce que je connais le goût, et il faut bien le dire, le talent des Alsaciens pour le football, ainsi que la vaillance de l'équipe de Strasbourg, j'ai proposé aux dirigeants de la fédération française de football et à vous, monsieur le maire, que l'Ameneau soit l'un des 6 stades où se déroulera le prochain championnat d'Europe des Nations en 1984. J'espère que si vous vous sentez en forme à l'époque vous voudrez bien inviter, pour assister au succès de votre équipe, le Président de la République de l'époque. L'Etat apportera donc un concours financier exceptionnel, monsieur le maire, aux travaux d'agrandissement du stade de Strasbourg, qui sont déjà en-cours.

Les crédits routiers et autoroutiers, dans votre région, qui avait à la fois la caractéristique d'être frontalière, d'avoir été de tout temps un des grands lieux de passage de l'histoire de l'ouest européen, et d'être restée anormalement sous-développée au point-de-vue de ses infrastructures routières, les crédits routiers et autoroutiers de 1980 ont été dix fois, je dix bien dix fois supérieurs à ceux de 1974. En sept ans, un effort considérable a été entrepris pour doter les trois métropoles alsaciennes de liaisons modernes avec Paris, la Méditerranée, la Lorraine, le Luxembourg, l'Allemagne `RFA` et la Suisse.

- J'ai inauguré en 1976 l'autoroute Paris - Strasbourg et vous m'avez accueilli, monsieur le maire, dans votre mairie. La liaison autoroutière de Luxembourg à Strasbourg s'achèvera avec le contournement de Thionville, pour lequel une solution provisoire sera en place dès cette année. L'autoroute Mulhouse - Bonn relie depuis quelques mois le Haut-Rhin à la Bourgogne, à Lyon, au Midi, à l'Espagne. Comme je m'y étais engagé devant vous, l'axe nord-sud sera inauguré au printemps de cette année et je souhaite que ce soit une grande fête pour l'Alsace. Si vous en décidez ainsi, ce sera la première inauguration du prochain septennat.

- Quand je suis arrivé à l'Elysée, le réseau autoroutier français n'atteignait pas 2500 kms. Il était deux fois inférieur au réseau allemand. Aujourd'hui, 5800 kms sont en service, nous avons rejoint l'Italie au 2ème rang européen et notre réseau est désormais deux fois plus long que le réseau britannique ou, ce qu'on sait moins, que le réseau japonais.

Il fallait ensuite soutenir le dynamisme économique de l'Alsace, cette Alsace qui est la frontière de l'économie française sur le Rhin et qui observe à longueur d'année, au-delà du fleuve, le dynamisme comparé de l'économie de l'Allemagne fédérale `RFA` et de la France. Or, le tassement de l'activité de ces derniers mois, tassement bien entendu auquel nous sommes décidés à faire face, et j'aurai l'occasion, la semaine prochaine, de présenter un certain nombre de propositions à cet égard, ne doit pas faire oublier les résultats remarquables obtenus en Alsace, en dépit de la crise.

- Tous secteurs confondus, l'Alsace, grâce à sa force de travail et à la capacité de ses capitaux, continue de créer chaque année plus de 1000 emplois supplémentaires. La construction automobile, l'industrie électrique, électro-mécanique et les biens d'équipement ont été et doivent rester les industries porteuses de l'avenir de l'Alsace. Même les secteurs traditionnels, pour lesquels des mesures ont été prises, vous le savez, récemment, tels que le textile et l'habillement, ont fait de grands efforts pour s'adapter en pratiquant une reconversion vers les technologies nouvelles.

- Au total, les effectifs industriels, pendant ces sept ans, n'ont cessé d'augmenter en Alsace, alors qu'ils diminuaient sur-le-plan national et qu'ils diminuent depuis trois ans en Allemagne fédérale `RFA`.

- Dans le même temps, le taux d'investissement de l'industrie alsacienne a été supérieur au taux national et je souhaite que l'Alsace continue à tirer parti des aides qui sont apportées et qui seront apportées à l'investissement productif pour que la grande capacité industrielle de votre région, qui a d'ailleurs porté sa réputation bien au-delà de ses frontières, continue à se maintenir et à se développer sur votre sol.

- Ces progrès industriels ont placé l'Alsace dans le peloton de tête de l'industrie nationale et, en même temps, ils ont contribué à placer la France, ce qu'on ne sait pas puisqu'on affirme le contraire, dans le peloton de tête des pays développés. Je voudrais vous dire qu'à cet égard, la France n'a plus de complexes à avoir vis-à-vis de ses voisins de la République fédérale d'Allemagne.\

Je vais vous citer quelques chiffres, des chiffres qui sont tous extraits des statistiques de la Communauté européenne `CEE` c'est-à-dire établis sur les mêmes bases pour l'Allemagne et pour la France, et que vous avez une grande facilité de vérifier ou de faire vérifier puisque l'Assemblée parlementaire européenne siège comme elle continuera de siéger dans vos murs.

- Le pouvoir d'achat des ménages, pouvoir d'achat naturellement global et qui recouvre des différences de situations, ce qui fait qu'il est inégalement perçu, a augmenté en sept ans de 23,5 % en France, et de 17,4 % en Allemagne `RFA` .

- S'agit-il de l'emploi ? La France a créé 400000 emplois nets alors que l'Allemagne en a perdu plus d'1 million.

- S'agit-il du taux de croissance générale de l'économie ? Le produit intérieur brut a augmenté de 21 % chez nous, de 17 % en Allemagne fédérale.

- S'agit-il des échanges extérieurs, un des points forts traditionnels de nos voisins allemands ? Le volume de nos exportations a augmenté de 53 % en sept ans, alors que le volume des exportations allemandes a augmenté de 43 %. En 1980, le déficit de notre balance des paiements courants est deux fois inférieur à celui de l'Allemagne fédérale.

- S'agit-il des finances publiques ? Notre déficit budgétaire est trois fois inférieur à celui de nos voisins allemands. Ainsi, durant ces sept années, à l'exception de la réduction du taux d'inflation où nos résultats ont été insuffisants, la France a fait face à la crise dans des conditions meilleures que son principal partenaire, que son premier ami et que son concurrent européen.\

Je voudrais rappeler que le progrès économique de l'Alsace a concerné aussi son agriculture. En 1974, le revenu brut par exploitant de l'Alsace était inférieur de 20 % à la moyenne nationale. En 1979, dernière année connue, il était supérieur de près de 20 % à cette moyenne, ce qui montre l'effort, la capacité et l'adaptation dont ont fait montre les agriculteurs alsaciens.

- Je voudrais, ici, bien que nous soyons dans une grande métropole urbaine, rappeler aux agriculteurs du Bas-Rhin, comme je l'ai fait tout à l'heure aux agriculteurs du Haut-Rhin, l'importance des résultats que nous venons d'obtenir à Bruxelles, et ces résultats, nous les avons obtenus par une lutte incessante, par un combat difficile et par une entente franco - allemande qui s'est scellée ici, sur votre sol, dans la petite auberge de Blaesheim. C'est là qu'avec le chancelier fédéral `Helmut Schmidt` et avec M. Genscher, nous avons mis au point les bases de l'accord qui est devenu l'accord de Bruxelles, et c'est ensuite à Maastricht, avec nos autres partenaires, le matin, sans faire de bruit, que nous avons réglé cette affaire. Nous avons donc pu obtenir une hausse des prix de 12,3 % alors qu'au début de la négociation, on nous proposait pour nos agriculteurs 7,8 %. Nous avons obtenu de ramener à 3,2 % les montants compensatoires allemands qui étaient supérieurs à 8 et 9 % pour les produits agricoles et les produits laitiers et qui mettaient votre production agro-alimentaire hors d'état de soutenir la concurrence de l'Allemagne fédérale. Nous avons obtenu cela, pour la première fois depuis longtemps-à-la bonne échéance, c'est-à-dire au début d'avril. L'ensemble de ces mesures entrera en application lundi prochain. Je voudrais vous dire que nous avons touché là le sens et l'utilité de l'entente entre la France et l'Allemagne pour l'organisation de l'Europe, et si j'ai apporté tant d'attention à développer nos relations avec l'Allemagne fédérale, à établir un climat de confiance avec le chancelier fédéral qui est devenu à cet égard, vous le savez, mon ami, c'est parce que j'avais conscience qu'ainsi nous travaillions pour la paix, pour la sécurité et, vous le rappeliez tout à l'heure, pour le progrès de l'Europe.\

Le troisième volet de la politique pour l'Alsace a été la reconnaissance de la forte personnalité culturelle de votre région. Je l'ai fait en venant chez vous, et bien qu'à certains égards, on accuse notre système politique de centralisation, et, en effet, elle est souvent excessive, nous avons reconnu, j'ai reconnu la forte personnalité de l'Alsace. L'Alsace est la seule région à avoir

bénéficié successivement de deux chartes culturelles qui ont été établies après une concertation approfondie et confiante entre l'Etat et les élus régionaux.

- Pourquoi suis-je attaché à cette forte personnalité culturelle de l'Alsace ? Parce qu'en réalité, la France est riche de sa diversité. La France est une construction que nous avons faite ensemble au cours des siècles et où beaucoup de cultures, beaucoup de peuples ont apporté leur éminente contribution pour enrichir notre culture nationale. Nous ne devons oublier, nier ou effacer aucune d'entre elles car il n'y a pas contradiction entre la diversité et l'unité & il faut avoir la capacité de mettre la diversité au service de l'unité. C'est vrai, d'ailleurs, des grandes traditions de l'Alsace, et je pense en particulier aux 3 religions présentes dans votre région : la religion catholique, la religion protestante, la religion juive, qui font de la région d'Alsace une de celles où la diversité des croyances sait le mieux se réunir dans un sentiment de participation et d'unité, religions, communautés pour lesquelles j'éprouve, vous le savez, attachement et respect parce que chacune d'elles enrichit notre pays de son propre apport.\

Enfin, ces 3 volets de la politique pour l'Alsace trouvent leur couronnement dans la volonté et, vous avez observé, parce que sur sept ans, on peut vérifier une volonté, la volonté inébranlable de faire de Strasbourg la capitale démocratique de l'Europe .. Dans la compétition courtoise dans la forme, mais sévère sur le fond, qui oppose Strasbourg à d'autres villes européennes, mais où vous pouvez voir la certitude que Strasbourg est sûre de l'emporter, j'ai tenu à montrer publiquement par les faits, par les actes et pas seulement par d'abondants discours, l'importance politique que j'attachais au choix de Strasbourg pour l'Europe.

- C'est ainsi, d'ailleurs, M. Pflimlin le rappelait tout à l'heure, que nous avons signé ensemble un contrat triennal avec le maire de Strasbourg, le président du Conseil général du Bas-Rhin, pour aider votre ville à exercer complètement ses responsabilités de capitale européenne, et, la semaine dernière, dans mon bureau, la presse a dû s'en faire l'écho, en même temps que je remettais au président Pflimlin un sabre qui devait revenir à Strasbourg : le sabre de Kléber, j'ai confirmé au président Pflimlin que l'Etat aidera l'organisation de vols aériens spéciaux entre Strasbourg et les capitales de nos partenaires, en étudiant chacune des situations pendant les périodes de session de l'Assemblée parlementaire européenne.

- Voilà comment ont été tenus les engagements pris vis-à-vis de l'Alsace. Je vous demande, mesdames et messieurs les Strasbourgeois d'en être avec moi les témoins.\

Il y a sept ans, déjà sept ans, presque jour pour jour le 19 avril 1974, place Kléber, j'ai présenté le programme social de mon futur septennat, et les engagements que j'avais pris à Strasbourg sont restés les engagements centraux de ma campagne `campagne électorale`. J'ai promis de rendre compte aux Françaises et aux Français de l'exécution de ces engagements, je vais donc le faire ici point par point. Je ne le ferai pas trop longuement pour ne pas prolonger cette soirée, mais je tiens à ce que vous qui avez entendu l'engagement, vous écoutiez la manière dont il a été tenu.

- Mes engagements portaient sur ce que j'appelais 3 sécurités et 9 changements.

- Première sécurité : sécurité devant la vieillesse. J'avais promis de porter avant un an le minimum vieillesse à 20 F par jour pour une personne seule et à 1200 F par mois pour un ménage, et quand j'ai cité des chiffres, je ne me suis pas trompé : ce niveau a été atteint 11 mois après mon élection. Ce minimum est actuellement de 46,40 F pour une personne seule, par jour, et de 2832 F par mois pour un ménage.

- Sécurité pour les travailleurs : j'avais proposé une meilleure garantie de ressources pour les travailleurs qui perdaient leur emploi pour une raison économique. Ceci a été réalisé le 31 octobre 1974, avec la création de l'allocation supplémentaire d'attente pour les salariés licenciés pour motif économique, et si cette législation n'avait pas été faite la France aurait connu pendant des années, des cortèges de chômeurs sans ressources, et quelle serait, à l'heure actuelle la situation sociale, la situation politique et la situation économique, car la disparition des ressources des chômeurs c'était, en même temps, le pouvoir d'achat de la population qui baissait en temps de crise & donc, cette mesure était nécessaire.

- Troisième sécurité, de la femme et de la famille. L'engagement portait sur la retraite des mères de famille. Vous savez que, désormais, les mères de famille de 3 enfants et plus sont affiliées

de ramener tous ceux qui, auparavant, les frères de ramme de 3 enfants et plus sont arrivés gratuitement et automatiquement à un régime de retraite. Il portait également sur l'augmentation du pouvoir d'achat, des prestations familiales, augmentation du pouvoir d'achat qui avait été nulle de 1967 à 1974, égale à zéro. Aujourd'hui, ce pouvoir d'achat progresse de 1,5 % par an pour l'ensemble des prestations, et de 3 % par an pour les familles de 3 enfants et plus.

- Enfin, comme je l'avais annoncé, les veuves peuvent depuis 1975 cumuler une pension propre avec la pension de réversion.

- Voilà ce qui a été fait pour ces 3 sécurités fondamentales.\

J'avais proposé également 9 thèmes de changement : premier changement : l'égalité des chances à l'école pour que les jeunes Françaises et les jeunes Français puissent aborder la vie dans des conditions de chances égales. Une des traductions concrètes a été le développement de l'école maternelle. Conformément à mon engagement, 100 % des enfants de 4 ans sont accueillis en maternelle, tandis que la proportion des enfants de 2 ou 3 ans qui y accèdent, n'a cessé de croître. Une autre traduction concrète est la création du collège unique, par lequel passeront désormais, sur une base d'égalité, toutes les jeunes Françaises et tous les jeunes Français.

- Deuxièmement, l'égalité des droits sociaux. Le bénéfice de la sécurité sociale a été généralisé à compter du 1er janvier 1978 à toute la population française. La couverture sociale des commerçants, des artisans et des agriculteurs a été régulièrement améliorée.

- Troisième changement, les droits de la femme. Le statut de la femme, la place de la femme dans la société française ont été profondément modifiés et ces choses qui vous paraissent aujourd'hui tout à fait naturelles, concernant le rôle des femmes, étaient tout à fait inconnues encore en 1974.

- Quelques exemples : l'écart entre les salaires masculins et féminins s'est réduit, le travail à temps partiel vient d'être facilité par la loi du 28 janvier 1981, et c'est une forme de travail particulièrement adaptée aux besoins des femmes, la durée du congé de maternité a été allongée en 1978 et en 1980.\

Quatrième changement : améliorations des conditions de travail et de concertation dans l'entreprise qui font d'ailleurs que dans les statistiques, dans les enquêtes, dans les sondages qui sont actuellement publiés, c'est pour moi une sorte de fierté : le Président de la République française a gagné une importante proportion de soutien parmi les travailleurs, ouvriers de notre pays, une action vigoureuse de prévention des accidents du travail a permis pour la première fois d'en réduire le nombre et la gravité, les chiffres d'accidents du travail constatés en 1978 sont les plus bas en raison des actions de prévention qui aient été observés depuis plus de vingt ans, malgré l'augmentation de la population salariée dans l'intervalle, et le nombre des accidents mortels du travail - je parle des accidents réels du travail, c'est-à-dire sur le chantier, dans l'atelier, dans l'usine, en ne retenant pas les accidents de trajets - a diminué de 30 % entre 1974 et 1979.

- La progression du pouvoir d'achat horaire des ouvriers a été deux fois plus rapide que celles des autres catégories de salariés et, enfin, la loi du 2 janvier 1978 institue la concertation avec les cadres, à l'intérieur des entreprises, cadres et employés qui ont des problèmes spécifiques et qui feront l'objet d'un certain nombre de propositions dans un des discours de ma campagne de façon précise lundi prochain à Charenton, près de Paris.

- Cinquième changement : réduire l'écart des revenus. Le rapport entre le salaire moyen des cadres supérieurs et le salaire moyen des ouvriers, qui était de quatre en 1973, soit le même écart en 1952, il n'y avait pas eu de progrès dans le sens de la justice, est descendu à 3,5 en 1979.\

Sixième changement : - il n'en reste plus que trois - dans les équipements collectifs, donner la priorité à l'humanisation des hôpitaux, aux transports en commun et à la maison individuelle.

- En 1974, il y a sûrement parmi vous des hommes et des femmes qui connaissaient la situation de l'équipement hospitalier français, il y avait encore 200000 lits en salles communes et sur ces 200000 lits, 170000 ont été supprimés, au 1er janvier 1981, il n'en reste plus que 30000 et le programme est engagé pour supprimer les derniers.

- 1840000 maisons individuelles ont été construites et moi qui parcours de temps en temps, comme vous le savez, les petites routes de la campagne alsacienne, j'observe le long de ces petites routes la construction des maisons individuelles ... 1840000 en sept ans, soit 30 % de plus, malgré la crise, que dans les sept années antérieures !

- Septième changement : le transfert de ressources vers les collectivités locales. De 1974 à 1980, l'aide de l'Etat aux collectivités locales, et vous la connaissez en-particulier dans les petites communes, a plus que doublé, passant de 31 milliards à 73 milliards, et l'irritant problème que connaissaient tous les élus locaux du remboursement de la TVA payée par les collectivités locales est intégralement compensé depuis cette année par un versement de l'Etat, comme peuvent en témoigner vos élus.\

Huitième changement, et il faudra d'ailleurs continuer à y faire attention : la garantie de la vie privée contre les agressions innombrables du monde moderne. La loi du 6 janvier 1978 sur l'information et les libertés a doté la France du système de protection et de contrôle des libertés individuelles le plus avancé du monde.

- Neuvième changement : j'avais promis de faire apparaître une génération d'hommes et de femmes nouveaux dans les institutions de la Vème République. Dans le dernier gouvernement - j'ai fait les comptes - y compris le Premier ministre `Raymond Barre`, dont vous connaissez le travail acharné, courageux désintéressé et compté, 15 ministres sur 21 n'avaient jamais exercé de responsabilité ministérielle avant 1974. C'est également le cas aujourd'hui de 16 secrétaires d'Etat sur 18, et j'ai tenu l'engagement que j'avais pris qu'il y ait toujours au gouvernement, et dans un poste important, une personnalité politique qui représente les départements alsaciens. Je peux vous dire que je reprends, avec une conviction profonde, le même engagement devant vous pour l'avenir.

- Trois conclusions doivent être tirées de ce bilan. Pour toutes les catégories prioritaires, personnes âgées, familles, handicapés notamment, l'effort a été plus important dans son montant et plus large dans sa répartition qu'au-cours de toutes les périodes précédentes comparables qui étaient pourtant des périodes d'abondance. La redistribution des revenus et la réduction des écarts ont été plus fortes qu'au-cours de toutes les périodes précédentes comparables, et ceci est d'autant plus remarquable que la société française a été capable de le faire au travers de circonstances économiques difficiles.

- Ainsi, pour la première fois sans doute dans l'histoire de nos Républiques, les promesses sociales, je dis bien les promesses sociales, faites lors d'une campagne électorale nationale ont été intégralement et scrupuleusement tenues ... J'en arrive à mes propositions pour l'avenir, mais il était bon de faire un compte rendu. J'entends assez ici ou là exprimer l'idée que ce qui avait été annoncé ou promis n'est pas réalité pour qu'il soit important que dans le lieu-même, dans la ville-même où les engagements ont été pris, je sois revenu en détail sur tous mes engagements et sur leur réalisation.\

Pour l'avenir, j'ai indiqué, vous le savez, ce qu'il fallait maintenir et ce qu'il fallait accomplir. Comme vous l'avez peut-être suivi au travers de la presse, je ne reviendrai pas sur tous les points, mais j'en signalerai quelques-uns qui me paraissent particulièrement importants pour vous.

- D'abord, ce qu'il faut maintenir. Vous y faisiez allusion, monsieur le président Pflimlin, tout à l'heure, la première chose à maintenir en France - et pensez à ce que sont à l'heure actuelle les aspirations de certains peuples, et notamment de certains peuples d'Europe en direction de la liberté - les premières valeurs à maintenir sont les valeurs de la liberté et d'ailleurs je sais combien la population alsacienne, dont je connais fort bien les caractéristiques psychologiques, c'est-à-dire à la fois sens de l'organisation et de l'association, mais aussi manifestation vive de l'individualisme, sont attachées plus que d'autres aux libertés que nous devons donc leur maintenir et dans le prochain septennat les libertés seront maintenues avec le même scrupule et la même détermination qu'elles l'ont été en France pendant sept ans.\

La sécurité, on l'a évoquée aussi tout à l'heure, je suis frappé de voir que le problème de la sécurité paraît tout à coup être découvert, tardivement, par une sorte d'illumination, alors que le

problème de la sécurité d'un peuple, et vos élus le savent très bien, suppose un effort tenace et persévérant. Ce n'est pas par des déclarations faites en 1981 que l'on assurera en 1981 la sécurité de la France, c'est par des déclarations qu'il fallait faire en 1965, en 1970, en 1975, car les décisions de sécurité et de défense se prennent à cinq ans, dix ans, quinze ans d'échéance et c'est, vous le savez, ce qui nous avons fait. Nous nous sommes dotés, et vous en êtes les témoins dans votre région, d'une des défenses les plus fortes et les plus sûres du monde ... Mais cette défense, elle est au service de la paix, elle n'est pas au service de la volonté de conquête, elle n'est pas au service de l'impérialisme. La France n'a plus d'ambitions territoriales, la France ne cherchera à dicter sa volonté à personne, mais, par contre, elle entend assurer pleinement sa sécurité elle-même, et à-partir de cette position la France et son Président de la République doivent se battre pour la paix.

- S'il y a un reproche injuste, s'il y a une méconnaissance profonde de toutes les réalités de l'histoire, à l'heure actuelle, c'est lorsque j'entends faire reproche au Président de la République française d'avoir maintenu le dialogue de la paix.

- Vous, dans votre région, qui avez connu trois fois de suite les épreuves de la guerre et de ses suites, vous savez mieux que quiconque que le devoir de tout homme d'Etat, c'est de lutter pour maintenir la paix pour le peuple qu'il dirige.

- On ne peut pas maintenir la paix à-partir d'une position de faiblesse, mais à-partir d'une position de force. On ne doit pas non plus chercher l'aventurisme. C'est pourquoi je continuerai de combattre pour la paix et il y aura dans le septennat nouveau le maintien de notre double effort, effort de sécurité pour la France, effort de dialogue pour la paix.\

Dans ce qu'il y a à maintenir, il y a aussi naturellement nos institutions, mais je vous dirai qu'en Alsace il ne me paraît même pas nécessaire de le rappeler parce que vous avez manifesté à de nombreuses reprises, par vos votes démocratiques, dans chacune des grandes consultations, votre attachement aux institutions de la Vème République telles que le Général de Gaulle les a données à la France, et je continuerai donc à maintenir ces institutions telles que je les ai trouvées en 1974 et telles qu'elles sont intactes en 1981.

- Par contre, il y a une autre chose à maintenir, dont je parlais tout à l'heure, c'est l'entente franco - allemande, et nous sommes passés, en sept ans, sans presque s'en apercevoir, d'une situation qui était encore celle de la réconciliation, c'est-à-dire celle où les anciens adversaires se connaissent mais s'observent et se surveillent, à une situation qui est désormais celle de l'entente, et lorsqu'il y a de grands problèmes en Europe ou dans le monde, nous en faisons précéder la solution par une consultation franco - allemande, parce que la force de nos deux pays, les deux pays les plus puissants d'Europe, peut être la pierre d'angle de la construction de l'Europe et aussi la source véritable de l'influence que nous devons développer de l'Europe à l'égard du monde.\

Dans les engagements, dans les orientations que je veux commenter devant vous, j'en retiens 5.

- D'abord, l'emploi, parce que c'est l'engagement central de ma campagne `campagne électorale` et notamment l'emploi pour les jeunes.

- Vous savez que j'ai pris comme engagement que l'on puisse offrir à tous les jeunes qui viendront sur le marché du travail d'ici 1985, soit un travail, soit un poste de formation, ce qui suppose la création d'environ 1 million d'emplois.

- Cela fait plusieurs années que le gouvernement a préparé ces mesures par le développement de la formation professionnelle, par un certain nombre d'accords qui ont été négociés entre le patronat et les syndicats, par des négociations en-cours avec les syndicats sur l'aménagement de la durée du travail, toutes choses que vous connaissez très bien. Donc, lorsqu'on vient dire, dans une réunion électorale : "Tiens, c'est curieux, vous paraissez découvrir l'ampleur du problème", ceux qui le disent n'ont dû sans doute suivre aucun des débats parlementaires des dernières années consacrés à la définition des solutions pour l'emploi, ils n'ont dû, sans doute, participer à aucune des réunions organisées dans les préfectures ou dans les chambres de commerce pour gérer successivement les 3 pactes nationaux pour l'emploi et le gouvernement, la majorité avaient depuis longtemps, au contraire, entrepris l'action que nous allons pouvoir maintenant développer, et vous savez que nous le ferons avec un calendrier précis, c'est-à-dire avant l'été

et vous savez que nous le ferons avec un caractère précis, c'est à dire, avant etc., l'aboutissement des négociations sur l'aménagement de la durée du travail, au-cours de la prochaine session du Parlement le vote des dispositions nécessaires pour permettre la mise en place de régimes de retraites anticipées sur des bases entièrement volontaires et assurant un niveau de ressources équitable à ceux qui feraient usage de ces facilités.

- Donc, d'ici l'été prochain, deux des dispositions essentielles seraient adoptées par les partenaires sociaux et par le Parlement, et pour la rentrée prochaine, il y aura 100000 postes de plus de formation offerts aux jeunes.\

Deuxième engagement : réaliser et assurer l'indépendance énergétique de la France, et là aussi : un peu de souvenirs, un peu de mémoire : qui l'a décidée ? Qui l'a faite et qui l'a combattue ?

Or, si nous voulons que l'industrie française soit créatrice d'emplois dans les années prochaines et dans les années 1985 - 1990, il faut que nous ayons une source d'énergie nationale indépendante.

- Aucun travailleur, aucune entreprise ne peut vivre avec un lacet passé autour du cou sur lequel on vient tirer de temps en temps pour l'étrangler ! C'est pourquoi notre objectif est de ramener à moins de 2 % de notre production intérieure brute, d'ici 1990, les besoins d'énergie importée de la France. A l'heure actuelle, ces besoins d'énergie importés sont supérieurs à 5 %, nous devons les ramener à moins de 2 %.\

Troisième engagement : le développement scientifique et technique. Vous êtes une grande ville universitaire, vous êtes une grande ville de recherche `recherche scientifique`, de laboratoires, de technologie de toute -nature. Vous savez que nous avons entrepris, dès cette année, un accroissement important des ressources que la France consacre à sa recherche, et là aussi, messieurs les parlementaires, c'est vous qui avez voté les crédits, et vous avez dû voir que, pour la première fois, alors que la communauté scientifique s'était souvent plainte de l'insuffisance des moyens qu'on lui allouait, pour la première fois les grands responsables de la science française ont reconnu l'importance de l'effort.

- Cet effort, il faut le poursuivre régulièrement jusqu'à ce que nous atteignons un pourcentage de notre production nationale qui nous situe au 1er rang dans le monde, et ce pourcentage il est de l'ordre de 2,3 % - je m'excuse de ce chiffre mais il faut prendre des engagements précis - de la production intérieure brute à atteindre en 1988.

- Si nous faisons régulièrement cette progression, la science française, les savants, les chercheurs, les étudiants, les universités, la recherche publique, la recherche privée auront autant de moyens que les sciences les plus avancées du monde, je veux dire la japonaise, l'américaine ou l'allemande.\

Enfin, un engagement de croissance économique & je me suis demandé quel était l'engagement que nous pouvions prendre ? Vous savez parfaitement, et dans une grande ville universitaire on doit le savoir mieux qu'ailleurs, que c'est une illusion ou une tromperie pour un Président de la République, ou même pour un chef de gouvernement, d'indiquer à la France le taux de croissance qu'il fixe à son économie, car si on pouvait fixer un taux de croissance, pourquoi donc le taux de croissance de l'Allemagne fédérale `RFA` en 1981 sera-t-il négatif ? Si on pouvait le fixer, s'il suffisait de le fixer...

- Donc, j'ai cherché un engagement qui soit réaliste, qui soit honnête, qui puisse être tenu, et l'engagement que je vous propose, c'est celui-ci : c'est que nous fassions ensemble le nécessaire pour que dans les sept prochaines années, le taux de croissance de l'économie française soit toujours supérieur d'au moins un demi point au taux de croissance de nos voisins d'Allemagne fédérale `RFA` et si je peux prendre cet engagement, c'est que nous l'avons fait pendant sept ans. Pendant cette période de crise de 1974 à 1981, le taux de croissance moyen de la France a été supérieur d'un demi point par an au taux de croissance de l'Allemagne fédérale. Ce n'est donc pas l'Allemagne qui prend de l'avance sur nous, c'est nous qui avons commencé de rattraper et qui devons continuer de rattraper l'Allemagne fédérale.

- Pour y parvenir, il faut naturellement des entreprises petites, moyennes et grandes qui soient compétitives, compétitives par leur technique, j'en ai parlé, compétitives aussi par la limitation de leurs charges, et par l'allègement des formalités qui pèsent sur elles. Beaucoup de

réglementations ont été faites en France pour bien faire, mais l'accumulation de ces réglementations finit par rendre l'acte de création économique presque impossible en France. Il faut donc hardiment débroussailler et dépaperasser et il faut également limiter les charges qui pèsent sur les activités productives.

- Vous savez que si on peut limiter les charges et il ne faut pas dire : on va augmenter les dépenses et on va limiter les charges, il faut dire : on va limiter les dépenses et on va limiter les charges. C'est ce que nous avons commencé à faire en particulier en arrivant à maîtriser en 1980 l'augmentation des dépenses de santé de manière à les rendre supportables pour notre économie française.

Il faut enfin faire aboutir la réforme messieurs les parlementaires, c'est-à-dire le plafonnement de la taxe professionnelle qui a été votée par le Parlement en 1975 dans des débats où, je le rappelle, le Président de la République ne peut pas et ne doit pas participer, je suis en faveur de la réforme de cette taxe comme j'étais jadis en faveur de la réforme de la patente pour laquelle j'ai proposé successivement des réformes qui, à l'époque, malheureusement, n'ont pas été adoptées, et donc, je proposerai que le gouvernement fasse inscrire à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale le projet de rapport de la commission spéciale sur la réforme de la taxe professionnelle aussitôt que ce rapport aura été établi par elle.

- Je suis par contre, et je tiens à le préciser devant vous, hostile à l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée `TVA`. Nous avons déjà à l'heure actuelle la taxe à la valeur ajoutée la plus élevée de l'Europe continentale et si on l'augmente dans une période de crise, c'est-à-dire dans une période où les acheteurs, les consommateurs font attention à ce qu'ils achètent, eh bien l'augmentation pèsera sur les agriculteurs, sur leurs produits, sur les artisans et sur les commerçants pour leurs ventes, sur les industries de main d'oeuvre, puisque la taxe à la valeur ajoutée, on le sait, frappe directement les industries de main d'oeuvre et notamment le textile. Il faut donc que le Parlement -recherche d'autres formules, mais je le répète, je ne suis pas en faveur de l'augmentation de la TVA. Voilà les engagements que je voulais prendre devant vous en-matière d'emploi et en-matière d'économie.

Et pour conclure, le sens politique de cette campagne quel est-il ? Vous êtes venus, et je vous en remercie, à cette réunion du soir, montrant ainsi la vitalité de l'esprit démocratique de la ville de Strasbourg et des Alsaciens.

- Vous auriez pu, en effet, restez chez vous et contempler sur les écrans de vos téléviseurs d'autres informations, d'autres spectacles, vous avez tenu à venir participer à un face-à-face démocratique, et je vous en remercie. Le sens de cette campagne `campagne électorale` pour moi c'est qu'elle soit une campagne positive, pour construire l'avenir de la France et pour que les Françaises et les Français, le 10 mai `deuxième tour de l'élection présidentielle` au soir, soient mieux éclairés sur l'avenir de leur pays et aient davantage confiance dans ce qu'ils peuvent faire ensemble et dans ce que la France peut faire avec eux. C'est pourquoi je conduirai une campagne positive pour construire, et je ne dirai rien qui puisse compromettre l'unité de la majorité, car - je le dis en Alsace dont je connais bien, croyez-moi, le sentiment - la division de la majorité, à un moment où ses forces sont, vous le savez, presque comparables, quoi que supérieures, j'en suis convaincu, à celles de l'opposition, mais disons comparables, la division de la majorité c'est le risque sans le changement, c'est-à-dire que cela n'a pas de sens, ni pour la majorité, ni pour vous, et je n'aperçois pas les motifs pour lesquels la majorité devrait se déchirer aujourd'hui alors qu'elle s'est présentée unie, et parfois unique, en 1978 devant vous, c'est-à-dire quatre ans après le début de mon septennat. Et je tiendrai le langage de la clarté et de la responsabilité comme, mon cher président, vous m'avez invité à le faire. Clarté car, dans un temps de difficultés et de menaces, les Françaises et les Français doivent savoir à quoi leur choix les engage, et je veux éviter aux Français le changement vers l'inconnu, c'est-à-dire le changement vers le pire.

Je voudrais, comme je l'ai fait tout à l'heure à Colmar - et je m'en excuse devant ceux qui ont pu assister déjà à mes propos, car je ne sais pas s'ils ont été reproduits à la radio ou à la télévision, - je voudrais vous dire que dans cette campagne `campagne électorale` il y a quelque chose qu'on

veut vous faire croire, et naturellement quand on veut faire croire des choses de cette -nature on trouve quelque écho, c'est que les Français ont le choix entre la situation actuelle - avec ses difficultés, que je reconnais, mais aussi ses résultats - et une situation qui ne pourrait être que meilleure, et alors on est tenté de leur dire : au fond, vous pouvez faire un peu n'importe quoi parce que, de toute façon, le pire serait de retrouver la situation actuelle. Détrompez-vous, l'alternative, pour la France, c'est une situation bien plus difficile que n'en connaissent d'autres pays d'Europe dans lesquels le taux de chômage a atteint ou dépassé 10 %, dans lesquels, vous le savez, les crises politiques ou les convulsions se déroulent de manière ininterrompue près de nos frontières, et il faut savoir que le changement vers l'inconnu, ce serait aussi le changement vers le risque, sur la voie bien jalonnée, et bien balisée, du déficit où s'enfoncerait la France. Ce que je suis venu retrouver en Alsace, en cette fin de journée, c'est l'alliance du coeur et du bon sens, et d'ailleurs, tout à l'heure, un journaliste m'interrogeait, à la sortie de la réunion de Colmar : "Eh bien, voilà, ce sont vos premières réunions, quelle impression vous font-elles ?" Je vous dirai d'abord qu'elles me font l'impression de leur nombre, car je me souviens des petites salles d'autrefois, et qu'ensuite ce qui me frappe, c'est l'attention de l'auditoire, c'est la curiosité, et permettez-moi ce compliment... la curiosité intelligente des Françaises et des Français, qui cherchent à comprendre et à juger ce qu'on leur dit, et qui, en même temps, réagissent, comme vous le faites, aux appels qui sont adressés à leur sensibilité ou à leur humanité. C'est donc l'alliance du bon sens et du coeur. Il y a cette alliance du coeur et du bon sens et, en même temps, cette leçon de l'ardeur dans l'effort.\

Cette double leçon de la solidarité et de l'ardeur, Kléber nous l'a donnée. Lorsque je vous ai remis, monsieur le président, son sabre, sabre qui avait été conservé, vous le savez, dans la famille Impériale, dans la famille Bonaparte car c'est Napoléon qui avait recueilli le sabre de Kléber, qui vient de rentrer au Musée historique de Strasbourg, vous m'avez dit : mais le corps de Kléber ? Il est en réalité enterré au pied de son monument, au centre de votre ville et vous passez souvent près de sa dépouille. J'ai lu quelques citations de Kléber, j'en ai retenu deux : D'abord, une citation de solidarité £ pendant la campagne la campagne d'Egypte, il disait : "être soldat, c'est, quand on a faim, ne pas manger, quand on a soif, ne pas boire, mais quand on ne peut plus se porter soi-même, porter ses camarades blessés", et c'est cela que les Françaises et les Français ont fait pendant sept ans dans leur immense effort de solidarité.

- A la veille de la bataille d'Héliopolis, en réponse à l'amiral anglais qui exigeait que les Français soient faits prisonniers de guerre, il disait à ses soldats : "soldats, à de tels insolences ou à de telles attaques, on ne répond que par des victoires ! Préparez vous à lutter ". Eh bien, Strasbourgeoises, Strasbourgeois, aux difficultés de notre temps, nous répondrons par des victoires £ préparez-vous à lutter.\